

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE NOISY LE ROI (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21780455800013

POSTE COMPTABLE : SCG VERSAILLES

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET VILLE - SIRET 21780455800013 (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	23
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	24
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	62
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	64
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	67
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	71

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	73
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	77
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	78
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	79
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	80

Accusé de réception en préfecture 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF Date de télétransmission : 16/05/2024 Date de réception préfecture : 16/05/2024	Sans Objet
--	------------

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	81
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	82
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	88
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	89
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	92
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	93
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	95
B9 - Etat du personnel	96
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	100
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	101
B11.2 - Liste des établissements publics créés	102
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	103
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	104
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	108
B13 - Opérations liées aux cessions	109
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	110
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	111
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	114
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	115
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	116
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	117
--------------------------	-----

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	8035

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1077.10

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1127.42
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1374.81
3	Dépenses d'équipement brut / population	432.25
4	Encours de dette / population (2) (3)	278.66
5	DGF / population	62.79
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	48.30
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	85.29
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	31.44
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	20.27
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	17.99

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	14 003 554,14	16 258 509,40	3 182 504,30	A1	5 437 459,56
Investissement	3 867 807,80	5 185 363,95	2 166 477,43	A2	3 484 033,58
Dont 1068		1 500 000,00			
Fonctionnement	10 135 746,34	11 073 145,45	1 016 026,87	A3	1 953 425,98

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 2 822 201,63	III + IV	1 211 024,24	B1	-1 611 177,39
Investissement	I 2 822 201,63	III	1 211 024,24	B2	-1 611 177,39
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	3 826 282,17
Investissement	A2 + B2	1 872 856,19
Fonctionnement	A3 + B3	1 953 425,98

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 822 201,63
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
101	Opération d'équipement n° 101	560 942,68
102	Opération d'équipement n° 102	55 917,04
103	Opération d'équipement n° 103	36 740,31
105	Opération d'équipement n° 105	111 770,99
107	Opération d'équipement n° 107	64 063,20
108	Opération d'équipement n° 108	1 872,00
112	Opération d'équipement n° 112	15 817,65
116	Opération d'équipement n° 116	138 627,22
121	Opération d'équipement n° 121	800 646,17
123	Opération d'équipement n° 123	113 132,38
124	Opération d'équipement n° 124	81 105,00
125	Opération d'équipement n° 125	16 296,00
126	Opération d'équipement n° 126	28 137,60
127	Opération d'équipement n° 127	50 064,00
513	Opération d'équipement n° 513	14 032,95
515	Opération d'équipement n° 515	10 776,89
801	Opération d'équipement n° 801	722 140,75
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	118,80
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 211 024,24
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 211 024,24
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

II – PRESENTATION GENERALE				II	
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A	
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	10 135 746,34	G	11 073 145,45
	Section d'investissement	B	3 867 807,80	H	5 185 363,95
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	1 016 026,87
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	2 166 477,43
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	14 003 554,14	= G + H + I + J	19 441 013,70
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	2 822 201,63	L	1 211 024,24
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	2 822 201,63	= K + L	1 211 024,24
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	10 135 746,34	= G + I + K	12 089 172,32
	Section d'investissement	= B + D + F	6 690 009,43	= H + J + L	8 562 865,62
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	16 825 755,77	= G + H + I + J + K + L	20 652 037,94

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		290 352,72
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		1 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	91 166,86	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	3 279 111,73	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	102 844,26	0,00
Total des réalisations d'équipement		3 473 122,85	1 790 352,72
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	816 591,52
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	363 100,95	1 488,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 000,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		368 100,95	818 079,52
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 3 841 223,80	II 2 608 432,24
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	26 584,00	1 076 931,71
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 26 584,00	IV 1 076 931,71

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	3 867 807,80	II + IV	3 685 363,95
--------------	---------	---------------------	---------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	2 166 477,43
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	1 500 000,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	3 867 807,80	II + IV + VI + VII	7 351 841,38
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		3 484 033,58		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	3 172 859,80	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 126 803,35
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	4 375 562,28	73 Impôts et taxes (sauf 731)	463 724,00
		731 Fiscalité locale	7 642 741,95
		74 Dotations et participations (1)	1 358 583,80
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	1 072 606,12	75 Autres produits de gestion courante (1)	400 166,06
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	388 777,82	013 Atténuations de charges (1)	54 542,29
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	9 009 806,02	Total recettes de gestion des services	11 046 561,45
66 Charges financières	48 703,61	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	305,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 9 058 814,63	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 11 046 561,45

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	1 076 931,71	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	26 584,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 1 076 931,71	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 26 584,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	10 135 746,34	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	11 073 145,45
---	----------------	----------------------	---	----------------	----------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	1 016 026,87

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	10 135 746,34	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	12 089 172,32
---	--------------------	----------------------	---	---------------------	----------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	1 953 425,98				
--	---------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	26 584,00	26 584,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	363 100,95	0,00	363 100,95
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 469 659,44		3 469 659,44
19	Neutral. et régl. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	3 463,41	0,00	3 463,41
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 000,00	0,00	5 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 841 223,80	26 584,00	3 867 807,80

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	3 172 859,80		3 172 859,80
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	4 375 562,28		4 375 562,28
014	Atténuations de produits	388 777,82		388 777,82
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 072 606,12	0,00	1 072 606,12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	48 703,61	0,00	48 703,61
67	Charges spécifiques (9)	305,00	0,00	305,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	1 076 931,71	1 076 931,71
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		9 058 814,63	1 076 931,71	10 135 746,34

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	816 591,52	0,00	816 591,52
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	290 352,72	0,00	290 352,72
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 501 488,00	0,00	1 501 488,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 076 931,71	1 076 931,71
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 608 432,24	1 076 931,71	3 685 363,95

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	1 500 000,00
---	---------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	2 166 477,43
--	---------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	54 542,29		54 542,29
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 126 803,35		1 126 803,35
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	463 724,00		463 724,00
731	Fiscalité locale	7 642 741,95		7 642 741,95
74	Dotations et participations (8)	1 358 583,80		1 358 583,80
75	Autres produits de gestion courante(8)	400 166,06	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	26 584,00	26 584,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		11 046 561,45	26 584,00	11 073 145,45

Pour information R002 Résultat positif reporté	1 016 026,87
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	9 617 232,14	3 867 807,80	2 822 201,63	2 927 222,71	0,00	3 867 807,80
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	25 568,00	3 463,41	118,80	21 985,79	0,00	3 463,41
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	9 195 080,14	3 469 659,44	2 822 082,83	2 903 337,87	0,00	3 469 659,44
Total des dépenses d'équipement	9 220 648,14	3 473 122,85	2 822 201,63	2 925 323,66	0,00	3 473 122,85
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	365 000,00	363 100,95	0,00	1 899,05		363 100,95
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	370 000,00	368 100,95	0,00	1 899,05	0,00	368 100,95
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	9 590 648,14	3 841 223,80	2 822 201,63	2 927 222,71	0,00	3 841 223,80
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	26 584,00	26 584,00		0,00		26 584,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	26 584,00	26 584,00		0,00		26 584,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	9 617 232,14	3 867 807,80	2 822 201,63	2 927 222,71	0,00	3 867 807,80

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		7 450 754,71	5 185 363,95	1 211 024,24	1 054 366,52
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 381 546,84	290 352,72	1 211 024,24	-119 830,12
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 881 546,84	1 790 352,72	1 211 024,24	-119 830,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 230 000,00	2 316 591,52	0,00	-86 591,52
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	15 000,00	1 488,00	0,00	13 512,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 245 000,00	2 318 079,52	0,00	-73 079,52
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 126 546,84	4 108 432,24	1 211 024,24	-192 909,64
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 246 695,87	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	1 077 512,00	1 076 931,71	0,00	580,29
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 324 207,87	1 076 931,71	0,00	1 247 276,16
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		2 166 477,43	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		9 617 232,14	7 351 841,38	1 211 024,24	1 054 366,52

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA						III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						A1	
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		9 617 232,14	3 867 807,80	2 822 201,63	2 927 222,71	0,00	3 867 807,80
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 568,00	3 463,41	118,80	21 985,79	0,00	3 463,41
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 000,00	2 896,29	118,80	16 984,91	0,00	2 896,29
2188	Autres immobilisations corporelles	5 568,00	567,12	0,00	5 000,88	0,00	567,12
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	9 195 080,14	3 469 659,44	2 822 082,83	2 903 337,87	0,00	3 469 659,44
Total des dépenses d'équipement		9 220 648,14	3 473 122,85	2 822 201,63	2 925 323,66	0,00	3 473 122,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	365 000,00	363 100,95	0,00	1 899,05		363 100,95
1641	Emprunts en euros	350 000,00	362 795,95	0,00	-12 795,95		362 795,95
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	305,00	0,00	14 695,00		305,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
266	Autres formes de participation	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		370 000,00	368 100,95	0,00	1 899,05	0,00	368 100,95
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		9 590 648,14	3 841 223,80	2 822 201,63	2 927 222,71	0,00	3 841 223,80
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	26 584,00	26 584,00		0,00		26 584,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	26 584,00	26 584,00		0,00		26 584,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	22 605,00	22 605,00		0,00		22 605,00
139178	Autres fonds européens	1 139,00	1 139,00		0,00		1 139,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	2 840,00	2 840,00		0,00		2 840,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		26 584,00	26 584,00		0,00		26 584,00

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-03-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			9 195 080,14	3 469 659,44	2 822 082,83	2 903 337,87	37 757 391,46	0,00	3 469 659,44
101	BATIMENTS		827 886,64	190 420,66	560 942,68	76 523,30	4 980 753,45	0,00	190 420,66
102	ESPACES VERTS		218 088,00	19 394,89	55 917,04	142 776,07	508 573,18	0,00	19 394,89
103	INFORMATIQUE		147 337,62	100 363,07	36 740,31	10 234,24	1 040 331,39	0,00	100 363,07
105	VOIRIE		658 598,31	477 791,61	111 770,99	69 035,71	5 751 364,85	0,00	477 791,61
107	URBANISME		79 518,00	15 454,80	64 063,20	0,00	1 177 354,07	0,00	15 454,80
108	CIMETIERE		102 000,00	0,00	1 872,00	100 128,00	41 834,86	0,00	0,00
11	DIVERS PROJETS		433 589,80	0,00	0,00	433 589,80	0,00	0,00	0,00
112	VIDEO SURVEILLANCE		30 000,00	0,00	15 817,65	14 182,35	178 549,10	0,00	0,00
113	PROGRAMME		9 840,00	0,00	0,00	9 840,00	48 398,74	0,00	0,00
	ACCESSIBILITE 2016-2024								
114	POLE PETITE ENFANCE		42 576,58	23 923,20	0,00	18 653,38	4 650 327,83	0,00	23 923,20
115	RESTRUCTURATION POLE TECHNIQUE		0,00	0,00	0,00	0,00	6 993,92	0,00	0,00
116	ECLAIRAGE PUBLIC		1 016 334,44	867 291,80	138 627,22	10 415,42	1 968 982,34	0,00	867 291,80
117	AMENAGEMENT PLACE DE LA QUINTINIE		186 096,15	183 927,25	0,00	2 168,90	1 262 026,04	0,00	183 927,25
120	CREATION PASSERELLE SNCF		1 053,52	0,00	0,00	1 053,52	754 274,40	0,00	0,00
121	RENOVATION EGLISE SAINT LUBIN		1 006 407,74	181 416,87	800 646,17	24 344,70	218 021,51	0,00	181 416,87
123	CIRCULATIONS DOUCES		1 241 085,99	1 135 500,99	113 132,38	-7 547,38	2 089 282,97	0,00	1 135 500,99
124	QUARTIER MONTGOLFIER		528 920,00	37 215,00	81 105,00	410 600,00	63 135,00	0,00	37 215,00
125	CREATION D'UN CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL		444 664,00	16 210,80	16 296,00	412 157,20	0,00	0,00	16 210,80
126	AMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA POSTE		650 000,00	37 171,20	28 137,60	584 691,20	57 788,28	0,00	37 171,20
127	AMENAGMNET SALLE JACQUES MOREAU		350 000,00	0,00	50 064,00	299 936,00	0,00	0,00	0,00
128	REFECTION DES COURS D'ECOLES		250 000,00	19 859,77	0,00	230 140,23	0,00	0,00	19 859,77
211	BASSIN D'APPRENTISSAGE		16 024,78	16 024,78	0,00	0,00	0,00	0,00	16 024,78
511	COMMUNICATION		0,00	0,00	0,00	0,00	79 568,66	0,00	0,00
512	PETITE ENFANCE		10 000,00	7 994,88	0,00	2 005,12	86 820,31	0,00	7 994,88
513	SCOLAIRE / CENTRE DE LOISIRS		48 471,75	34 398,25	14 032,95	40,55	187 089,63	0,00	34 398,25
515	DIRECTION DES SPORTS		20 220,00	2 362,80	10 776,89	7 080,31	2 362,80	0,00	2 362,80
801	REAMENAGEMENT SECTEUR VAUCHERON		876 366,82	102 936,82	722 140,75	51 289,25	13 014 425,06	0,00	102 936,82

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-03-03-B1
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101
LIBELLE : BATIMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		827 886,64	A1 190 420,66	560 942,68	76 523,30	A2 4 775 720,04
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 020,00	11 520,00	0,00	11 500,00	94 221,80
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	82 701,80
2051	Concessions, droits similaires	23 020,00	11 520,00	0,00	11 500,00	11 520,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	804 866,64	178 900,66	560 942,68	65 023,30	4 579 233,69
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00	10 784,40
21311	Bâtiments administratifs	43 737,88	43 736,36	0,00	1,52	578 499,66
21312	Bâtiments scolaires	84 481,16	47 827,74	897,00	35 756,42	1 734 577,30
21318	Autres bâtiments publics	578 155,88	76 848,56	486 470,56	14 836,76	1 129 661,10
21321	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	314 277,98
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	3 776,31
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	20 937,08
21571	Matériel ferroviaire	0,00	0,00	0,00	0,00	17 980,66
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	32 461,71
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	17 547,71
21828	Autres matériels de transport	73 758,00	0,00	73 575,12	182,88	171 882,46
2188	Autres immobilisations corporelles	19 733,72	10 488,00	0,00	9 245,72	546 847,32
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	102 264,55
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	102 264,55

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 10 874,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 874,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	2 874,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception n° 09012024050000000000
 078-217804558-20240503-2024-13-03-05-BF
 Date de télétransmission : 16/05/2024
 Date de réception préfecture : 16/05/2024

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-190 420,66	B2 - A2	-4 764 846,04

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
 Date de télétransmission : 16/05/2024
 Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 102
LIBELLE : ESPACES VERTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		218 088,00	19 394,89	55 917,04	142 776,07	506 569,18
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	218 088,00	19 394,89	55 917,04	142 776,07	499 462,90
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	73 796,86
2128	Autres agencements et aménagements	167 088,00	19 394,89	55 917,04	91 776,07	225 403,43
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	9 936,00
2188	Autres immobilisations corporelles	31 000,00	0,00	0,00	31 000,00	190 326,61
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 106,28
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	7 106,28

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-19 394,89	B2 - A2	-506 569,18

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 103
LIBELLE : INFORMATIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		147 337,62	100 363,07	36 740,31	10 234,24	965 208,91
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 513,31	14 497,06	2 101,37	3 914,88	255 795,16
2051	Concessions, droits similaires	20 513,31	14 497,06	2 101,37	3 914,88	255 795,16
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	126 824,31	85 866,01	34 638,94	6 319,36	709 413,75
21533	Réseaux câblés	18 460,00	4 860,00	13 104,00	496,00	61 049,53
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	9 178,84
21831	Matériel informatique scolaire	41 000,76	35 356,45	0,00	5 644,31	175 608,34
21838	Autre matériel informatique	67 363,55	45 649,56	21 534,94	179,05	463 278,04
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	299,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	21 912,36
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	21 912,36
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	15 512,36
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	6 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-100 363,07	B2 - A2	-943 296,55

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 105
LIBELLE : VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		658 598,31	477 791,61	111 770,99	69 035,71	5 662 774,05
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	161 335,79
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	161 335,79
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	93 000,00
204133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
21	Immobilisations corporelles	658 598,31	477 791,61	111 770,99	69 035,71	3 516 159,68
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 518,78
2152	Installations de voirie	524 322,31	461 739,35	108 552,45	-45 969,49	2 983 126,50
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	101 841,88
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	48 442,61
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	14 782,40
21568	Autre matériel, outillage incendie	14 256,00	14 256,00	0,00	0,00	68 232,96
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	973,90
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	24 689,03
2188	Autres immobilisations corporelles	120 020,00	1 796,26	3 218,54	115 005,20	271 551,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 892 278,58
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	149 641,52
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	1 742 637,06

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	92 859,60
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	92 859,60
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	70 463,21
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	8 536,39
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	13 860,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de l'émission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-477 791,61	B2 - A2	-5 569 914,45

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
 Date de télétransmission : 16/05/2024
 Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 107
LIBELLE : URBANISME
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		79 518,00	A1 15 454,80	64 063,20	0,00	A2 1 177 354,07
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	79 518,00	15 454,80	64 063,20	0,00	219 386,07
202	Frais réalisation documents urbanisme	79 518,00	15 454,80	64 063,20	0,00	86 099,39
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	133 286,68
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	822 968,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	22 968,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-15 454,80	B2 - A2	-1 177 354,07

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 108
LIBELLE : CIMETIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		102 000,00	0,00	1 872,00	100 128,00	41 834,86
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 000,00	0,00	1 872,00	48 128,00	2 460,00
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00	1 872,00	48 128,00	2 460,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	52 000,00	0,00	0,00	52 000,00	39 374,86
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00	6 708,12
21316	Equipements du cimetière	52 000,00	0,00	0,00	52 000,00	27 973,27
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 693,47
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	-41 834,86

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : DIVERS PROJETS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		433 589.80	A1	0,00	433 589.80	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	433 589.80	0,00	0,00	433 589.80	0,00
21318	Autres bâtiments publics	388 589.80	0,00	0,00	388 589.80	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	45 000.00	0,00	0,00	45 000.00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112
LIBELLE : VIDEO SURVEILLANCE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		30 000,00	A1	15 817,65	14 182,35	A2 176 641,03
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	73 618,20
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	73 618,20
21	Immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	15 817,65	14 182,35	98 754,03
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	16 922,08
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	10 106,20
2188	Autres immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	15 817,65	14 182,35	71 725,75
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 268,80
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	4 268,80

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	-176 641,03

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 113
LIBELLE : PROGRAMME ACCESSIBILITE 2016-2024
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		9 840,00	0,00	0,00	9 840,00	48 398,74
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 840,00	0,00	0,00	9 840,00	48 398,74
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	4 619,16
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	4 324,68
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	3 347,84
21318	Autres bâtiments publics	9 840,00	0,00	0,00	9 840,00	22 511,90
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	13 595,16
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 -48 398,74

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 114
LIBELLE : POLE PETITE ENFANCE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		42 576,58	23 923,20	0,00	18 653,38	4 650 327,83
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	62 328,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	62 328,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 923,20	23 923,20	0,00	0,00	210 827,73
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	684,00
21538	Autres réseaux	23 923,20	23 923,20	0,00	0,00	23 923,20
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	147 449,11
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	38 771,42
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	18 653,38	0,00	0,00	18 653,38	4 377 172,10
2313	Constructions	18 653,38	0,00	0,00	18 653,38	4 372 042,10
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 130,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	1 142 702,10
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 134 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	534 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	8 702,10
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 572,10
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 130,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-23 923,20	B2 - A2	-3 507 625,73

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 115
LIBELLE : RESTRUCTURATION POLE TECHNIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	A2
			0,00	0,00	0,00	6 993,92
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 828,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	3 828,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 165,92
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	3 165,92
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2
			0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	-6 993,92

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
 (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (7) Sauf 165, 166 et 16449.
 (8) Indiquer le signe algébrique.
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
 Date de télétransmission : 16/05/2024
 Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 116
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		1 016 334,44	867 291,80	138 627,22	10 415,42	1 968 982,34
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	13 328,93
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	13 328,93
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 016 334,44	867 291,80	138 627,22	10 415,42	1 856 223,24
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	9 801,22
2152	Installations de voirie	1 016 334,44	803 433,80	138 627,22	74 273,42	1 775 089,18
21538	Autres réseaux	0,00	63 858,00	0,00	-63 858,00	69 890,50
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	478,60
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	963,74
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	99 430,17
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	10 459,62
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	88 970,55

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-867 291,80	B2 - A2	-1 968 982,34

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 117
LIBELLE : AMENAGEMENT PLACE DE LA QUINTINIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		186 096,15	183 927,25	0,00	2 168,90	1 262 026,04
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	35 928,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	35 928,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	186 096,15	183 927,25	0,00	2 168,90	1 226 098,04
2152	Installations de voirie	186 096,15	183 927,25	0,00	2 168,90	1 226 098,04
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	79 460,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	79 460,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	79 460,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-183 927,25	B2 - A2	-1 182 566,04

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 120
LIBELLE : CREATION PASSERELLE SNCF
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		1 053.52	0,00	0,00	1 053.52	754 274,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 053.52	0,00	0,00	1 053.52	754 274,40
2152	Installations de voirie	1 053.52	0,00	0,00	1 053.52	754 274,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	192 626,72
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	192 626,72
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	30 765,40
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	148 661,32
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	13 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	-561 647,68

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 121
LIBELLE : RENOVATION EGLISE SAINT LUBIN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		1 006 407,74	181 416,87	800 646,17	24 344,70	218 021,51
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 006 407,74	181 416,87	800 646,17	24 344,70	218 021,51
21318	Autres bâtiments publics	1 006 407,74	181 416,87	800 646,17	24 344,70	218 021,51
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -181 416,87	B2 - A2 -218 021,51

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 123
LIBELLE : CIRCULATIONS DOUCES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		1 241 085,99	1 135 500,99	113 132,38	-7 547,38	2 089 282,97
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 026,00	0,00	1 026,00	0,00	5 814,00
2031	Frais d'études	1 026,00	0,00	1 026,00	0,00	5 814,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 240 059,99	1 135 500,99	112 106,38	-7 547,38	2 083 468,97
2152	Installations de voirie	1 240 059,99	1 135 500,99	112 106,38	-7 547,38	2 083 468,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	505 547,27
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	505 547,27
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	505 547,27
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-1 135 500,99	B2 - A2	-1 583 735,70

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 124
LIBELLE : QUARTIER MONTGOLFIER
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		528 920,00	37 215,00	81 105,00	410 600,00	63 135,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	378 920,00	37 215,00	81 105,00	260 600,00	63 135,00
2031	Frais d'études	378 920,00	37 215,00	81 105,00	260 600,00	63 135,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-37 215,00	B2 - A2	-63 135,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 125
LIBELLE : CREATION D'UN CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		444 664,00	16 210,80	16 296,00	412 157,20	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 664,00	12 480,00	16 296,00	-14 112,00	0,00
2031	Frais d'études	14 664,00	12 480,00	16 296,00	-14 112,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	430 000,00	3 730,80	0,00	426 269,20	0,00
2313	Constructions	430 000,00	3 730,80	0,00	426 269,20	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-16 210,80	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 126
LIBELLE : AMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA POSTE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		650 000,00	A1 37 171,20	28 137,60	584 691,20	A2 57 788,28
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	650 000,00	37 171,20	28 137,60	584 691,20	57 788,28
21318	Autres bâtiments publics	650 000,00	37 171,20	28 137,60	584 691,20	57 788,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -37 171,20	B2 - A2 -57 788,28

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 127
LIBELLE : AMENAGEMENT SALLE JACQUES MOREAU
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		350 000.00	0,00	50 064.00	299 936.00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	350 000.00	0,00	50 064.00	299 936.00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	350 000.00	0,00	50 064.00	299 936.00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 128
LIBELLE : REFECTION DES COURS D'ECOLES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		250 000,00	A1 19 859,77	0,00	230 140,23	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	250 000,00	19 859,77	0,00	230 140,23	0,00
21312	Bâtiments scolaires	250 000,00	19 859,77	0,00	230 140,23	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -19 859,77	B2 - A2 0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 211
LIBELLE : BASSIN D'APPRENTISSAGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		16 024,78	16 024,78	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 024,78	16 024,78	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	16 024,78	16 024,78	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -16 024,78	B2 - A2 0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 511
LIBELLE : COMMUNICATION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	A2
			0,00	0,00	0,00	79 568,66
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	12 294,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	12 294,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	67 274,66
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	67 274,66
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2
			0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	-79 568,66

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 512
LIBELLE : PETITE ENFANCE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		10 000,00	7 994,88	0,00	2 005,12	65 437,41
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 832,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 832,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	7 994,88	0,00	2 005,12	62 605,41
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	3 330,18
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	7 994,88	0,00	2 005,12	59 275,23
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-7 994,88	B2 - A2	-65 437,41

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 513
LIBELLE : SCOLAIRE / CENTRE DE LOISIRS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		48 471,75	34 398,25	14 032,95	40,55	170 264,36
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	6 188,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	188,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	48 471,75	34 398,25	14 032,95	40,55	164 076,36
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	35 794,75	34 398,25	14 032,95	-12 636,45	95 008,34
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	12 677,00	0,00	0,00	12 677,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	69 068,02
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	6 540,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	6 540,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	6 540,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-34 398,25	B2 - A2	-163 724,36

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 515
LIBELLE : DIRECTION DES SPORTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		20 220,00	A1 2 362,80	10 776,89	7 080,31	A2 2 362,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 220,00	2 362,80	10 776,89	7 080,31	2 362,80
2188	Autres immobilisations corporelles	20 220,00	2 362,80	10 776,89	7 080,31	2 362,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-2 362,80	B2 - A2	-2 362,80

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 801
LIBELLE : REAMENAGEMENT SECTEUR VAUCHERON
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		876 366,82	A1 102 936,82	722 140,75	51 289,25	A2 13 014 425,06
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	397 849,10
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	396 743,25
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	1 105,85
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 823,36	3 823,36	0,00	0,00	161 976,07
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	15 480,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	9 572,78
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 577,53
21534	Réseaux d'électrification	3 823,36	3 823,36	0,00	0,00	3 823,36
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	113 086,32
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	11 042,45
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 393,63
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	872 543,46	99 113,46	722 140,75	51 289,25	12 454 599,89
2313	Constructions	872 543,46	99 113,46	722 140,75	51 289,25	12 173 572,69
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	67 950,17
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	213 077,03

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 251 794,53
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	86 794,53
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	77 280,16
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	9 514,37

Accusé de réception en préfecture
078 217804558 20240532 2024 12 05 05 BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception en préfecture : 16/05/2024

Solde du financement	Pour l'exercice
-----------------------------	------------------------

Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-102 936,82	B2 - A2	-12 762 630,53
--------------------------------	----------------	--------------------	----------------	-----------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
 Date de télétransmission : 16/05/2024
 Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		7 450 754,71	5 185 363,95	1 211 024,24	1 054 366,52
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 381 546,84	290 352,72	1 211 024,24	-119 830,12
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	826 349,05	213 632,72	626 805,45	-14 089,12
1322	Subv. non transf. Régions	297 947,00	0,00	297 947,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	166 650,79	0,00	169 671,79	-3 021,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	79 460,00	76 720,00	79 460,00	-76 720,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	7 140,00	0,00	37 140,00	-30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 881 546,84	1 790 352,72	1 211 024,24	-119 830,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 230 000,00	2 316 591,52	0,00	-86 591,52
10222	FCTVA	630 000,00	795 055,58	0,00	-165 055,58
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	21 535,94	0,00	78 464,06
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	15 000,00	1 488,00	0,00	13 512,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	1 488,00	0,00	13 512,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 245 000,00	2 318 079,52	0,00	-73 079,52
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 126 546,84	4 108 432,24	1 211 024,24	-192 909,64
021	Virement de la section de fonctionnement	1 246 695,87	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 077 512,00	1 076 931,71	0,00	580,29
2802	Frais liés à la réalisation de document	5 821,00	6 352,00	0,00	-531,00
28031	Frais d'études	40 148,00	40 148,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
28033	Frais d'insertion	0,00	37,00		-37,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	1 500,00	1 500,00		0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	8 107,00	8 107,00		0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	400,00	400,00		0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	38 640,00	38 640,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	33 082,00	34 777,09		-1 695,09
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 956,00	3 955,29		0,71
28128	Autres aménagements de terrains	27 001,00	27 121,93		-120,93
281311	Bâtiments administratifs	0,00	1 462,00		-1 462,00
281312	Bâtiments scolaires	210,00	920,00		-710,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	662,00		-662,00
281318	Autres bâtiments publics	2 391,00	1 729,00		662,00
281321	Immeubles de rapport	41 448,00	35 198,14		6 249,86
28138	Autres constructions	840,00	840,00		0,00
28152	Installations de voirie	581 567,00	629 801,88		-48 234,88
281532	Réseaux d'assainissement	4 303,00	4 303,00		0,00
281533	Réseaux câblés	7 227,00	8 696,00		-1 469,00
281538	Autres réseaux	12 144,00	17 146,00		-5 002,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	2 795,00	5 203,00		-2 408,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 768,00	5 906,40		-3 138,40
281828	Autres matériels de transport	21 791,00	21 885,00		-94,00
281831	Matériel informatique scolaire	7 512,00	20 569,20		-13 057,20
281838	Autre matériel informatique	57 018,00	49 579,52		7 438,48
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	20 957,00	3 975,48		16 981,52
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	17 321,52		-17 321,52
28188	Autres immo. corporelles	155 886,00	90 695,26		65 190,74
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		2 324 207,87	1 076 931,71		1 247 276,16

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		11 748 674,87	9 813 070,52	322 675,82	0,00	1 612 928,53	0,00	10 135 746,34
011	Charges à caractère général (3)	3 517 309,00	2 862 757,12	310 102,68	0,00	344 449,20	0,00	3 172 859,80
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 377 908,00	4 374 581,88	980,40	0,00	2 345,72		4 375 562,28
014	Atténuations de produits	388 778,00	388 777,82	0,00	0,00	0,18		388 777,82
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 074 650,00	1 067 492,12	5 114,00	0,00	2 043,88	0,00	1 072 606,12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 358 645,00	8 693 608,94	316 197,08	0,00	348 838,98	0,00	9 009 806,02
66	Charges financières	64 822,00	42 224,87	6 478,74	0,00	16 118,39		48 703,61
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	305,00	0,00	0,00	695,00		305,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		65 822,00	42 529,87	6 478,74	0,00	16 813,39		49 008,61
Total des dépenses réelles		9 424 467,00	8 736 138,81	322 675,82	0,00	365 652,37	0,00	9 058 814,63
023	Virement à la section d'investissement	1 246 695,87	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 077 512,00	1 076 931,71			580,29		1 076 931,71
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		2 324 207,87	1 076 931,71			1 247 276,16		1 076 931,71

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	11 748 674,87	9 813 070,52	322 675,82	0,00	1 612 928,53	0,00	10 135 746,34
--	----------------------	---------------------	-------------------	-------------	---------------------	-------------	----------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		10 732 648,00	11 073 145,45	0,00	0,00	-340 497,45
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	54 542,29	0,00	0,00	-4 542,29
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 161 860,00	1 126 803,35	0,00	0,00	35 056,65
73	Impôts et taxes (sauf 731)	463 724,00	463 724,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	7 511 263,00	7 642 741,95	0,00	0,00	-131 478,95
74	Dotations et participations (3)	1 178 923,00	1 358 583,80	0,00	0,00	-179 660,80
75	Autres produits de gestion courante (3)	340 294,00	400 166,06	0,00	0,00	-59 872,06
Total des recettes de gestion des services		10 706 064,00	11 046 561,45	0,00	0,00	-340 497,45
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		10 706 064,00	11 046 561,45	0,00	0,00	-340 497,45
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	26 584,00	26 584,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		26 584,00	26 584,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 016 026,87					
---	---------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	11 748 674,87	12 089 172,32	0,00	0,00	-340 497,45
--	----------------------	----------------------	-------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		11 748 674,87	9 813 070,52	322 675,82	0,00	1 612 928,53	0,00	10 135 746,34
011	Charges à caractère général (4)	3 517 309,00	2 862 757,12	310 102,68	0,00	344 449,20	0,00	3 172 859,80
6021	Matières consommables	140,00	0,00	0,00	0,00	140,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	57 300,00	33 748,80	0,00	0,00	23 551,20	0,00	33 748,80
60612	Energie - Electricité	526 355,28	783 405,58	9 097,07	0,00	-266 147,37	0,00	792 502,65
60622	Carburants	20 200,00	40 253,06	0,00	0,00	-20 053,06	0,00	40 253,06
60623	Alimentation	498 444,10	462 748,57	45 686,71	0,00	-9 991,18	0,00	508 435,28
60624	Produits de traitement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	43 944,62	41 018,45	0,00	0,00	2 926,17	0,00	41 018,45
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	6 313,53	0,00	0,00	686,47	0,00	6 313,53
60632	Fournitures de petit équipement	26 376,00	11 743,73	1 581,89	0,00	13 050,38	0,00	13 325,62
60633	Fournitures de voirie	8 230,57	4 664,76	810,00	0,00	2 755,81	0,00	5 474,76
60636	Habillement et vêtements de travail	12 670,00	8 582,33	0,00	0,00	4 087,67	0,00	8 582,33
6064	Fournitures administratives	13 448,00	10 024,29	673,56	0,00	2 750,15	0,00	10 697,85
6067	Fournitures scolaires	23 826,82	23 184,30	0,00	0,00	642,52	0,00	23 184,30
6068	Autres matières et fournitures	117 631,51	80 788,62	5 559,59	0,00	31 283,30	0,00	86 348,21
611	Contrats de prestations de services	126 907,47	77 648,14	35 355,76	0,00	13 903,57	0,00	113 003,90
6132	Locations immobilières	9 000,00	8 317,66	0,00	0,00	682,34	0,00	8 317,66
61351	Matériel roulant	26 100,00	0,00	0,00	0,00	26 100,00	0,00	0,00
61358	Autres	63 988,30	48 052,99	9 551,37	0,00	6 383,94	0,00	57 604,36
614	Charges locatives et de copropriété	6 680,00	10 822,81	0,00	0,00	-4 142,81	0,00	10 822,81
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	79 130,00	88 695,78	8 411,19	0,00	-17 976,97	0,00	97 106,97
615231	Entretien, réparations voiries	91 959,43	44 797,30	41 955,43	0,00	5 206,70	0,00	86 752,73
61551	Entretien matériel roulant	82 851,00	26 548,00	4 483,57	0,00	51 819,43	0,00	31 031,57
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 561,60	15 057,67	264,60	0,00	3 239,33	0,00	15 322,27
6156	Maintenance	250 377,69	236 342,43	2 033,33	0,00	12 001,93	0,00	238 375,76
6168	Autres primes d'assurance	40 000,00	39 959,73	0,00	0,00	40,27	0,00	39 959,73
617	Etudes et recherches	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	4 930,00	5 268,02	0,00	0,00	-338,02	0,00	5 268,02
6184	Versements à des organismes de formation	35 000,00	16 775,00	3 570,00	0,00	14 655,00	0,00	20 345,00
6188	Autres frais divers	80 856,80	40 157,67	7 531,86	0,00	33 167,27	0,00	47 689,53
62268	Autres honoraires, conseils	291 898,00	85 714,42	7 275,00	0,00	198 908,58	0,00	92 989,42
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	22 700,00	21 058,27	0,00	0,00	1 641,73	0,00	21 058,27
6232	Fêtes et cérémonies	-14 800,00	1 030,90	142,40	0,00	-15 973,30	0,00	1 173,30
6234	Réceptions	76 225,00	55 946,63	2 391,67	0,00	17 886,70	0,00	58 338,30

Accusé de réception en préfecture
2024-217804558-20240510-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 06/05/2024

VILLE DE NOISY LE ROI - BUDGET VILLE - SIRET 21780455800013 - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6236	Catalogues et imprimés	53 700,00	46 534,70	0,00	0,00	7 165,30	0,00	46 534,70
6238	Divers	26 700,00	19 352,20	4 623,00	0,00	2 724,80	0,00	23 975,20
6247	Transports collectifs	45 165,96	32 301,64	2 768,54	0,00	10 095,78	0,00	35 070,18
6251	Voyages, déplacements et missions	2 500,00	2 224,40	0,00	0,00	275,60	0,00	2 224,40
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	10 478,82	0,00	0,00	-478,82	0,00	10 478,82
6262	Frais de télécommunications	75 559,60	59 218,95	0,00	0,00	16 340,65	0,00	59 218,95
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	2 119,34	0,00	0,00	-619,34	0,00	2 119,34
6281	Concours divers (cotisations)	8 300,00	8 244,78	0,00	0,00	55,22	0,00	8 244,78
6283	Frais de nettoyage des locaux	282 209,28	231 879,57	40 466,24	0,00	9 863,47	0,00	272 345,81
62872	Remb. frais budgets annexes et régies	0,00	1 630,79	0,00	0,00	-1 630,79	0,00	1 630,79
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	10 000,00	11 143,00	0,00	0,00	-1 143,00	0,00	11 143,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	13 700,00	5 094,10	10 700,00	0,00	-2 094,10	0,00	15 794,10
6288	Autres services extérieurs	213 410,97	70 700,39	27 603,90	0,00	115 106,68	0,00	98 304,29
63512	Taxes foncières	71 431,00	31 377,00	35 838,00	0,00	4 216,00	0,00	67 215,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	1 541,00	1 728,00	0,00	-3 269,00	0,00	3 269,00
6358	Autres droits	3 700,00	247,00	0,00	0,00	3 453,00	0,00	247,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	4 377 908,00	4 374 581,88	980,40	0,00	2 345,72		4 375 562,28
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	6 536,00	0,00	0,00	-6 536,00		6 536,00
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	11 900,00	10 731,00	0,00	0,00	1 169,00		10 731,00
6218	Autre personnel extérieur	19 237,00	61 851,73	0,00	0,00	-42 614,73		61 851,73
6331	Versement mobilité	37 470,00	39 639,59	0,00	0,00	-2 169,59		39 639,59
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 716,00	12 387,06	0,00	0,00	-671,06		12 387,06
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	16 641,00	17 645,43	0,00	0,00	-1 004,43		17 645,43
64111	Rémunération principale titulaires	1 554 880,00	1 509 047,64	0,00	0,00	45 832,36		1 509 047,64
64112	SFT, indemnité de résidence	63 649,00	63 510,48	0,00	0,00	138,52		63 510,48
64113	NBI	9 757,00	5 578,13	0,00	0,00	4 178,87		5 578,13
64118	Autres indemnités	477 352,00	473 822,96	0,00	0,00	3 529,04		473 822,96
64131	Rémunérations	811 861,00	700 944,10	0,00	0,00	110 916,90		700 944,10
64132	SFT, indemnité de résidence	696,00	28 514,65	0,00	0,00	-27 818,65		28 514,65
64138	Primes et autres indemnités	206 958,00	245 481,20	0,00	0,00	-38 523,20		245 481,20
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	2 113,58	0,00	0,00	-2 113,58		2 113,58
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	473 021,00	512 285,29	0,00	0,00	-39 264,29		512 285,29
6453	Cotisations aux caisses de retraites	532 426,00	531 123,53	0,00	0,00	1 302,47		531 123,53
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	33 547,00	38 071,06	0,00	0,00	-4 524,06		38 071,06
6455	Cotisations pour assurance du personnel	81 475,00	81 474,74	0,00	0,00	0,26		81 474,74
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	25 000,00	24 471,87	0,00	0,00	528,13		24 471,87
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 000,00	6 289,75	980,40	0,00	1 729,85		7 270,15

Accusé de réception en préfecture
1973-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

VILLE DE NOISY LE ROI - BUDGET VILLE - SIRET 21780455800013 - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6488	Autres	1 322,00	3 062,09	0,00	0,00	-1 740,09		3 062,09
014	Atténuations de produits	388 778,00	388 777,82	0,00	0,00	0,18		388 777,82
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	237 967,00	237 966,82	0,00	0,00	0,18		237 966,82
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	150 811,00	150 811,00	0,00	0,00	0,00		150 811,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 074 650,00	1 067 492,12	5 114,00	0,00	2 043,88	0,00	1 072 606,12
65311	Indemnités de fonction	115 731,00	112 370,40	0,00	0,00	3 360,60	0,00	112 370,40
65313	Cotisations de retraite	7 860,00	8 115,24	0,00	0,00	-255,24	0,00	8 115,24
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 211,00	8 364,96	0,00	0,00	-153,96	0,00	8 364,96
65315	Formation	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	53,93	0,00	0,00	-53,93	0,00	53,93
6541	Créances admises en non-valeur	643,00	642,53	0,00	0,00	0,47	0,00	642,53
6542	Créances éteintes	574,00	573,69	0,00	0,00	0,31	0,00	573,69
6553	Service d'incendie	266 896,00	266 895,87	0,00	0,00	0,13	0,00	266 895,87
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	2 600,00	34,00	0,00	0,00	2 566,00	0,00	34,00
6558	Autres contributions obligatoires	9 000,00	6 219,86	5 114,00	0,00	-2 333,86	0,00	11 333,86
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	427 739,00	427 739,00	0,00	0,00	0,00	0,00	427 739,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	113 686,00	113 809,00	0,00	0,00	-123,00	0,00	113 809,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	37 300,00	28 235,45	0,00	0,00	9 064,55	0,00	28 235,45
65818	Autres	48 310,00	40 970,55	0,00	0,00	7 339,45	0,00	40 970,55
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	23 797,00	0,00	0,00	-23 797,00	0,00	23 797,00
65888	Autres	30 000,00	29 670,64	0,00	0,00	329,36	0,00	29 670,64
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 358 645,00	8 693 608,94	316 197,08	0,00	348 838,98	0,00	9 009 806,02
66	Charges financières	64 822,00	42 224,87	6 478,74	0,00	16 118,39		48 703,61
66111	Intérêts réglés à l'échéance	59 757,00	56 245,28	0,00	0,00	3 511,72		56 245,28
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 065,00	-14 020,41	6 478,74	0,00	12 606,67		-7 541,67
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	305,00	0,00	0,00	695,00		305,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	305,00	0,00	0,00	695,00		305,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		65 822,00	42 529,87	6 478,74	0,00	16 813,39		49 008,61
Total des dépenses réelles		9 424 467,00	8 736 138,81	322 675,82	0,00	365 652,37		9 058 814,63

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 06/05/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
023	Virement à la section d'investissement	1 246 695,87						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	1 077 512,00	1 076 931,71			580,29		1 076 931,71
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 077 512,00	1 076 931,71			580,29		1 076 931,71
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		2 324 207,87	1 076 931,71			1 247 276,16		1 076 931,71

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-7 541,67

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		10 732 648,00	11 073 145,45	0,00	0,00	-340 497,45
013	Atténuations de charges (4)	50 000,00	54 542,29	0,00	0,00	-4 542,29
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	54 542,29	0,00	0,00	-4 542,29
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 161 860,00	1 126 803,35	0,00	0,00	35 056,65
7028	Autres produits forestiers	0,00	540,00	0,00	0,00	-540,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	15 000,00	12 651,00	0,00	0,00	2 349,00
70323	Red. occupation dom. public	15 000,00	20 116,44	0,00	0,00	-5 116,44
70388	Autres redevances et recettes diverses	51 000,00	43 118,05	0,00	0,00	7 881,95
70631	Redevances services à caractère sportif	1 200,00	1 530,00	0,00	0,00	-330,00
7066	Redevances services à caractère social	542 660,00	607 330,37	0,00	0,00	-64 670,37
7067	Redev. services périscolaires et enseign	380 000,00	400 456,77	0,00	0,00	-20 456,77
706888	Autres	12 000,00	10 315,91	0,00	0,00	1 684,09
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	70 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	75 000,00	30 744,81	0,00	0,00	44 255,19
73	Impôts et taxes (sauf 731)	463 724,00	463 724,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	463 724,00	463 724,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	7 511 263,00	7 642 741,95	0,00	0,00	-131 478,95
73111	Impôts directs locaux	6 721 263,00	6 748 007,00	0,00	0,00	-26 744,00
73118	Autres contributions directes	0,00	6 502,00	0,00	0,00	-6 502,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	650 000,00	679 970,20	0,00	0,00	-29 970,20
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	140 000,00	208 262,75	0,00	0,00	-68 262,75
74	Dotations et participations (4)	1 178 923,00	1 358 583,80	0,00	0,00	-179 660,80
74111	Dotation forfaitaire des communes	252 378,00	252 378,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	252 167,00	252 167,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	35 000,00	35 234,41	0,00	0,00	-234,41
74718	Autres participations Etat	0,00	1 622,88	0,00	0,00	-1 622,88
7473	Participation départements	1 900,00	5 123,50	0,00	0,00	-3 223,50
74741	Participation communes membres du GFP	36 500,00	34 720,00	0,00	0,00	1 780,00
74748	Participation autres communes	18 650,00	27 257,62	0,00	0,00	-8 607,62
747888	Autres	570 198,00	716 100,39	0,00	0,00	-145 902,39
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	600,00	0,00	0,00	-600,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	10 380,00	0,00	0,00	-10 380,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 130,00	23 000,00	0,00	0,00	-10 870,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	340 294,00	400 166,06	0,00	0,00	-59 872,06
752	Revenus des immeubles	253 600,00	264 887,17	0,00	0,00	-11 287,17
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	1 000,00	0,00	0,00	-1 000,00

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 06/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
75888	Autres	86 694,00	134 278,89	0,00	0,00	-47 584,89
Total des recettes de gestion des services		10 706 064,00	11 046 561,45	0,00	0,00	-340 497,45
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		10 706 064,00	11 046 561,45	0,00	0,00	-340 497,45
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	26 584,00	26 584,00			0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	26 584,00	26 584,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		26 584,00	26 584,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 570 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 570 000,00									
000143	CREDIT AGRICOLE	31/12/2006	14/12/2004	07/03/2005	900 000,00	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	4,153	EUR	T	P	O	A-1
000148	CAISSE D'EPARGNE	24/12/2008	30/06/2009	30/09/2009	500 000,00	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	4,484	EUR	T	P	O	A-1
000149	CREDIT MUTUEL	26/09/2009	30/04/2010	31/07/2010	400 000,00	V	((Euribor 3M*365)/360 + 0.5)-(Floor 0 sur Euribor 3M*365)/360	1,160	1,182	EUR	T	P	O	A-1
000500	CREDIT AGRICOLE	22/06/2011	04/05/2011	01/08/2011	800 000,00	V	(Euribor 3M + 0.38)-Floor -0.38 sur Euribor 3M	1,740	1,777	EUR	T	C	O	A-1
000501	DEXIA CL	28/06/2010	04/06/2010	01/01/2011	150 000,00	F	Taux fixe à 2.16 %	2,160	2,178	EUR	T	P	O	A-1
40497001	CREDIT MUTUEL	24/10/2022	24/10/2022	01/05/2023	1 500 000,00	F	Taux fixe à 2.1 %	2,100	2,117	EUR	T	C	O	A-1
511	CREDIT MUTUEL	04/12/2010	31/03/2011	30/06/2011	1 320 000,00	V	((Euribor 3M*365)/360 + 0.5)-(Floor 0 sur Euribor 3M*365)/360	2,050	2,096	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
 Date de télétransmission : 16/05/2024
 Date de réception préfecture : 16/05/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 570 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 213 103,44					362 795,95	56 245,28	0,00	6 478,74
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 213 103,44					362 795,95	56 245,28	0,00	6 478,74
000143	N	0,00	A-1	64 448,51	0,93	F	Taux fixe à 4.09 %	4,086	61 878,25	4 225,75	0,00	168,41
000148	N	0,00	A-1	22 498,46	0,50	F	Taux fixe à 4.41 %	4,412	32 477,59	1 828,88	0,00	0,00
000149	N	0,00	A-1	44 113,12	1,33	V	((Euribor 3M*365)/360 + 0.5)-(Floor 0 sur Euribor 3M*365)/360	3,667	28 869,49	2 010,73	0,00	335,84
000500	N	0,00	A-1	133 333,47	2,33	V	(Euribor 3M + 0.38)-Floor -0.38 sur Euribor 3M	3,512	53 333,32	5 210,13	0,00	966,22
000501	N	0,00	A-1	22 907,76	1,75	F	Taux fixe à 2.16 %	2,156	11 089,18	644,90	0,00	122,33
40497001	N	0,00	A-1	1 392 857,16	13,08	F	Taux fixe à 2.1 %	2,098	107 142,84	24 679,89	0,00	4 885,94
511	N	0,00	A-1	532 944,96	7,25	V	((Euribor 3M*365)/360 + 0.5)-(Floor 0 sur Euribor 3M*365)/360	3,742	68 005,28	17 645,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 213 103,44					362 795,95	56 245,28	0,00	6 478,74

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
 Date de télétransmission : 16/05/2024
 Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 213 103,44	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500.00 €		2022-12-12
	Catégories de biens amortis		
L	AUTRES IMMOBILISATIONS	15	01/01/2019
L	AUTRES IMMOBILISATIONS	5	01/01/2019
L	Documents d'urbanisme	10	12/12/2022
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	12/12/2022
L	Frais d'insertion	5	12/12/2022
L	Subventions d'équipements versées	15	12/12/2022
L	concessions brevets licences logiciels	5	12/12/2022
L	Plantation d'arbres et arbustes	15	12/12/2022
L	Autres agencements	15	12/12/2022
L	Constructions batiments privés	10	12/12/2022
L	Installations générales	10	12/12/2022
L	Installations de voirie	5	12/12/2022
L	Réseau cablage	5	12/12/2022
L	Divers réseaux	5	12/12/2022
L	Matériel roulant	5	12/12/2022
L	Autres mat. Incendie défense	5	12/12/2022
L	Autres matériels de transport	10	12/12/2022
L	Matériel info scolaire	2	12/12/2022
L	Autres matériels informatique	2	12/12/2022
L	Matériel de téléphonie	5	12/12/2022
L	Autres	5	12/12/2022
L	Travaux en cours	0	12/12/2022
L	AUTRES FONDS EUROPEENS	4	12/12/2022
L	SUBVENTIONS RECUES	1	12/12/2022
L	Documents d'urbanisme	0	12/12/2022
L	Documents d'urbanisme	1	12/12/2022
L	Documents d'urbanisme	10	12/12/2022
L	Documents d'urbanisme	5	12/12/2022
L	Frais d'études non suivies de réalisation	0	12/12/2022
L	Frais d'études non suivies de réalisation	0	12/12/2022
L	Frais d'études non suivies de réalisation	0	12/12/2022

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	Frais d'études non suivies de réalisation	15 12/12/2022
L	Frais d'études non suivies de réalisation	20 12/12/2022
L	Frais d'études	5 12/12/2022
L	Frais d'insertion	0 12/12/2022
L	Frais d'insertion	10 12/12/2022
L	Frais d'insertion	20 12/12/2022
L	Frais d'insertion	5 12/12/2022
L	PROJET D INFRASTRUCTURES D INT NATIONAL	30 12/12/2022
L	SUBV EQUPT GPT COLLECTIVITES	5 12/12/2022
L	SUBV EQUPT GPT COLLECTIVITES BAT	15 12/12/2022
L	PROJET D INFRASTRUCTURE D INATIONAL	0 12/12/2022
L	SUBVENT EQUIPT PERS DE DROIT PRIVE	4 12/12/2022
L	BIENS MOBILIERS MATERIEL ET ETUDE	5 12/12/2022
L	Subventions d'équipements versées	5 12/12/2022
L	concessions brevets licences logiciels	5 12/12/2022
L	LOGICIELS	0 12/12/2022
L	LOGICIELS	1 12/12/2022
L	concessions brevets licences logiciels	10 12/12/2022
L	LOGICIELS	2 12/12/2022
L	TERRAINS NUS	0 12/12/2022
L	TERRAINS DE VOIRIE	0 12/12/2022
L	TERRAINS AMENAGES	0 12/12/2022
L	TERRAINS BATIS	0 12/12/2022
L	CIMETIERES	0 12/12/2022
L	AUTRES TERRAINS	0 12/12/2022
L	Plantation d' arbres et arbustes	0 12/12/2022
L	Plantation d' arbres et arbustes	1 12/12/2022
L	Plantation d' arbres et arbustes	10 12/12/2022
L	Plantation d' arbres et arbustes	15 12/12/2022
L	Plantation d' arbres et arbustes	2 12/12/2022
L	Autres agencements	0 12/12/2022
L	Autres agencements	1 12/12/2022
L	Autres agencements	10 12/12/2022
L	Autres agencements	15 12/12/2022
L	Autres agencements	2 12/12/2022
L	Autres agencements	3 12/12/2022
L	Autres agencements	5 12/12/2022
L	CONSTRUCTION HOTEL DE VILLE	0 12/12/2022

5
 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
 Date de télétransmission : 16/05/2024
 Date de réception préfecture : 16/05/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	CONSTRUCTIONS HOTEL DE VILLE	1	12/12/2022
L	CONSTRUCTION HOTEL DE VILLE	10	12/12/2022
L	CONSTRUCTION HOTEL DE VILLE	25	12/12/2022
L	CONSTRUCTIONS BAT SCOLAIRES	0	12/12/2022
L	CONSTRUCTIONS BAT SCOLAIRES	1	12/12/2022
L	CONSTRUCTION BAT SCOLAIRES	10	12/12/2022
L	CONSTRUCTIONS BAT SCOLAIRES	2	12/12/2022
L	BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	0	12/12/2022
L	CONST EQUPT DU CIMETIERE	0	12/12/2022
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	0	12/12/2022
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	1	12/12/2022
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	10	12/12/2022
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	2	12/12/2022
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	3	12/12/2022
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	5	12/12/2022
L	Constructions batiments privés	0	12/12/2022
L	Constructions batiments privés	1	12/12/2022
L	Construction batiments privés	15	12/12/2022
L	Constructions batiments privés	25	12/12/2022
L	CONSTRUCTION BATIMENTS PRIVES	5	12/12/2022
L	INSTALLATIONS GENERALES...	0	12/12/2022
L	INSTALLATIONS GENERALES	1	12/12/2022
L	Installations générales	10	12/12/2022
L	AUTRES CONSTRUCTIONS	0	12/12/2022
L	AUTRES CONSTRUCTIONS	1	12/12/2022
L	AUTRES CONSTRUCTIONS	10	12/12/2022
L	RESEAUX DE VOIRIE	0	12/12/2022
L	RESEAUX DE VOIRIE	0	12/12/2022
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	0	12/12/2022
L	Installations de voirie	1	12/12/2022
L	Installations de voirie	10	12/12/2022
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	2	12/12/2022
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	20	12/12/2022
L	Installations de voirie	30	12/12/2022
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	4	12/12/2022
L	Installations de voirie	5	12/12/2022
L	RESEAUX D ALERTE		12/12/2022
L	RESEAUX D ALERTE		12/12/2022

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024 12/12/2022
Date de réception préfecture : 16/05/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	RESEAUX D ALERTE	30	12/12/2022
L	Réseau cablage	0	12/12/2022
L	Réseau cablage	1	12/12/2022
L	Réseau cablage	10	12/12/2022
L	Réseau cablage	5	12/12/2022
L	RESEAU D ELECTRIFICATION	0	12/12/2022
L	RESEAU D ELECTRIFICATION	1	12/12/2022
L	RESEAU D ELECTRIFICATION	10	12/12/2022
L	AUTRES RESEAUX	0	12/12/2022
L	AUTRES RESEAUX	1	12/12/2022
L	AUTRES RESEAUX	10	12/12/2022
L	AUTRES RESEAUX	20	12/12/2022
L	Matériel roulant	0	12/12/2022
L	Matériel roulant	5	12/12/2022
L	AUTRE MAT ET OUTIL D INCENDIE	0	12/12/2022
L	AUTRE MAT ET OUTIL D INCENDIE	1	12/12/2022
L	AUTRES MAT INCENDIE DEFENSE	10	12/12/2022
L	Autres mat. Incendie défence	5	12/12/2022
L	MATERIEL ROULANT	0	12/12/2022
L	MATERIEL ROULANT	5	12/12/2022
L	autre mat et outillage de voirie	1	12/12/2022
L	AUTRE MAT ET OUTILLAGE DE VOIRIE	10	12/12/2022
L	AUTRE MAT ET OUTILLAGE DE VOIRIE	5	12/12/2022
L	Autres installations, matériel et outillage techni	0	12/12/2022
L	Autres installations, matériel et outillage techni	1	12/12/2022
L	Autres installations, matériel et outillage techni	0	12/12/2022
L	AUTRES INT MATERIELS ET OUTILLAGES	15	12/12/2022
L	Autres installations, matériel et outillage techni	0	12/12/2022
L	Autres installations, matériel et outillage techni	0	12/12/2022
L	Autres installations, matériel et outillage techni	0	12/12/2022
L	Autres installations, matériel et outillage techni	0	12/12/2022
L	OEUVRES ET OBJETS D ART	0	12/12/2022
L	INST GENE AGENCEMENTS	10	12/12/2022
L	INST GENE AGENCEMENTS	5	12/12/2022
L	Autres matériels de transport	0	12/12/2022
L	Autres matériels de transport	1	12/12/2022
L	Autres matériels de transport	10	12/12/2022
L	Autres matériels de transports	1	12/12/2022

10
 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
 Date de télétransmission : 16/05/2024 12/12/2022
 Date de réception préfecture : 16/05/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Autres matériels de transport	2	12/12/2022
L	Autres matériels de transport	3	12/12/2022
L	Autres matériels de transport	5	12/12/2022
L	Autres matériels de transports	7	12/12/2022
L	Autres matériels de transports	8	12/12/2022
L	Matériel info scolaire	1	12/12/2022
L	Matériel info scolaire	2	12/12/2022
L	Matériel info scolaire	3	12/12/2022
L	Matériel info scolaire	4	12/12/2022
L	Matériel info scolaire	5	12/12/2022
L	Autres matériels informatique	0	12/12/2022
L	Autre matériel informatique	1	12/12/2022
L	Autre matériel informatique	2	12/12/2022
L	Autres matériels informatique	3	12/12/2022
L	Autres matériels informatique	4	12/12/2022
L	Autres matériels informatique	5	12/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	0	12/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	1	12/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	10	12/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	2	12/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	20	12/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	3	12/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	5	12/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	1	12/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	10	12/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	2	12/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	20	12/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	3	12/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	5	12/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	0	12/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	1	12/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	10	12/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	2	12/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	20	12/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	3	12/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	5	12/12/2022
L	Matériel de téléphonie		12/12/2022
L	Matériel de téléphonie		12/12/2022

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024 12/12/2022
Date de réception préfecture : 16/05/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Autres	0	12/12/2022
L	Autres	1	12/12/2022
L	Autres	10	12/12/2022
L	Autres	15	12/12/2022
L	Autres	3	12/12/2022
L	Autres	5	12/12/2022
L	Autres	6	12/12/2022
L	Autres	8	12/12/2022
L	Travaux en cours	0	12/12/2022
L	avances versées	0	12/12/2022
L	TITRES DE PARTICIPATION	0	12/12/2022
L	Autres formes de participation	0	12/12/2022
L	creances sur transfert de droits	0	12/12/2022
L	CREANCES SUR DES PARTICULIERS	0	12/12/2022

Accusé de réception en préfecture
 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
 Date de télétransmission : 16/05/2024
 Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	15 160 748,58	11 143 730,76	669 994,54
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
 Date de télétransmission : 16/05/2024
 Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					15 160 748,58	11 143 730,76										235 973,58	434 020,96	
IMMOBILIERE 3 F	2001	P		CDC	970 830,25	367 035,60	9,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.8	3,800	V	Livret A(Préfixé) + 0.8	2,868	A-1	EUR	11 172,03	31 965,60
IMMOBILIERE 3 F	2007	P		CDC	1 994 635,73	1 004 136,37	9,92	A	V	Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	1,910	V	Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	3,753	A-2	EUR	38 910,24	38 628,82
IMMOBILIERE 3 F	2014	P		CDC	244 000,00	206 879,85	40,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,797	A-1	EUR	1 672,44	2 175,50
IMMOBILIERE 3 F	2014	P		CDC	621 000,00	497 753,44	30,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,797	A-1	EUR	4 054,59	9 070,76
IMMOBILIERE 3 F	2014	P		CDC	1 802 000,00	1 490 741,26	30,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,595	A-1	EUR	24 204,50	22 039,89

Accusé de réception en préfecture
 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
 Date de télétransmission : 16/05/2024
 Date de réception préfecture : 16/05/2024

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE 3 F	2014	P		CDC	566 000,00	494 756,14	40,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,595	A-1	EUR	7 973,55	3 590,86
IMMOBILIERE 3 F	2015	P		Crédit Foncier	1 213 000,00	966 203,17	22,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.07	1,820	V	Livret A(Préfixé) + 1.07	3,062	A-1	EUR	30 687,26	33 381,97
Les Résidences SAHLM	2016	P		CDC	943 234,88	802 673,00	30,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,915	A-1	EUR	13 160,92	19 884,25
Les Résidences SAHLM	2016	P		CDC	294 406,13	262 058,47	40,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,695	A-1	EUR	4 264,94	4 500,01
Les Résidences SAHLM	2016	P		CDC	20 310,09	16 859,12	30,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,117	A-1	EUR	138,69	477,53
Les Résidences SAHLM	2016	P		CDC	48 763,25	42 374,77	40,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,116	A-1	EUR	345,96	870,41
Les Résidences SAHLM	2016	P		CDC	334 088,96	297 381,18	40,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,832	A-1	EUR	4 839,80	5 106,57
Les Résidences SAHLM	2016	P		CDC	487 781,89	415 092,10	30,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,081	A-1	EUR	6 806,00	10 282,89
Les Résidences SAHLM	2016	P		CDC	126 277,15	109 733,59	40,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,280	A-1	EUR	895,90	2 254,01
Les Résidences SAHLM	2016	P		CDC	136 699,90	113 472,67	30,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,283	A-1	EUR	933,49	3 214,10
OPH DE VERSAILLES	2021	P		CDC	145 343,00	145 343,00	77,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.45	0,950	V	Livret A(Préfixé) + 0.45	1,534	A-1	EUR	2 107,47	0,00
OPH DE VERSAILLES	2021	P		CDC	122 832,00	122 832,00	37,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,560	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	2,983	A-1	EUR	2 530,34	0,00
SA HLM LOGIREP	2011	P		CDC	1 028 732,84	324 981,22	4,42	T	V	Euribor 3M + 0.46	2,036	V	Euribor 3M + 0.46	3,579	A-1	EUR	12 555,89	66 472,04
SAHLM FRANCE HABITATION	2018	P		CDC	473 639,19	350 421,20	12,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.2	1,950	V	Livret A(Préfixé) + 1.2	4,010	A-1	EUR	8 295,33	26 639,29

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SAHLM FRANCE HABITATION	2018	P		CDC	21 806,45	16 185,78	16,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.3	2,050	V	Livret A(Préfixé) + 1.3	3,612	A-1	EUR	558,84	748,64
SAHLM FRANCE HABITATION	2019	P		CDC	1 403 697,38	1 317 865,16	13,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,760	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	3,002	A-1	EUR	24 705,07	85 832,22
VILOGIA	2017	P		CDC	671 762,35	592 807,31	33,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,852	A-1	EUR	11 246,60	11 848,55
VILOGIA	2017	P		CDC	571 103,71	514 955,05	53,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,280	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,275	A-1	EUR	6 691,57	7 824,14
VILOGIA	2017	P		CDC	324 854,43	286 672,94	33,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,852	A-1	EUR	5 438,69	5 729,78
VILOGIA	2017	P		BANQUE POSTALE	291 035,00	195 195,15	8,87	A	F	EONIA(Postfixé) + 0.85	0,500	V	Taux fixe à 1.77 %	1,790	A-1	EUR	3 859,10	19 846,41
VILOGIA	2017	C		BANQUE POSTALE	302 914,00	189 321,22	8,72	T	V	(Livret A(Préfixé) + 1.11)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,900	V	(Livret A(Préfixé) + 1.11)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,930	A-1	EUR	7 924,37	21 636,72
TOTAL GENERAL					15 160 748,58	11 143 730,76											235 973,58	434 020,96

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	669 994,54
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	669 994,54
Recettes réelles de fonctionnement	II	11 046 561,45
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	6,07

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	808 143,87	
Personnes de droit privé	113 509,00	
Associations	113 509,00	
ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES	1 100,00	
ADAMY	150,00	
AMICALE FRANCO-ALLEMANDE	800,00	
ASS SPORTIVE DU CES	1 000,00	
ASSOCIATION BADMINTON	340,00	
ASSOCIATION RENAISSANCE DU PATRIMOINE	1 800,00	
ASSOCIATION SFCBN	7 200,00	
ASSOCIATION SOUTIEN SCOLAIRE	200,00	
ASSOCIATION TAI JITSU	1 000,00	
BASKET CLUB	3 600,00	
CEDRE LOISIRS	735,00	
CERCLE D ESCRIME	1 000,00	
CLUB GYMNIQUE	1 100,00	
CLUB TENNIS DE TABLE	2 000,00	
COLLEGE DE LA QUINTINIE	2 997,00	
COMITE D'ACTIVITES CULTURELLES - CAC	3 000,00	
COMITE DE JUMELAGE NOISY-LE-ROI	6 000,00	
CULTURA SCIENCE	1 000,00	
E-MAJ	30 000,00	
ECOLE DE PEINTURE ET SCULPTURE	500,00	
GOLF EN VAL DE GALLY	600,00	
JUDO CLUB	1 000,00	
LE RIDEAU ROUGE	965,00	
LE ROND POINT	2 500,00	
LECTURE ET CULTURE	14 000,00	
OCCE JULES VERNE	1 926,00	
OCCE KERGOMARD	385,00	
OCCE LA FONTAINE	315,00	
OCCE LE CEDRE	2 223,00	
OLYMPIQUE BAILLY NOISY	2 000,00	
PETANQUE	300,00	
PIROUETTE	600,00	
PROVISION FORUM DES ASSOCIATIONS	500,00	
RUDBY CLUB	700,00	
SCOUTS GUIDE DE France	2 323,00	
SCOUTS UNITAIRE DE France	2 500,00	
SOUVENIRS FRANCAIS	1 000,00	
TENNIS CLUB	3 600,00	
TENNIS CLUB - SECTION COLLEGE	750,00	

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TRIAL	5 000,00	
UNC SECTION 78	600,00	
VELO CLUB	800,00	
YOGA MEDITATION	800,00	
YVELINES BEERS FESTIVAL	2 600,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	694 634,87	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	427 739,00	
CCAS DE NOISY-LE-ROI	427 739,00	
Autres	266 895,87	
SDIS 78	266 895,87	

Accusé de réception en préfecture
 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
 Date de télétransmission : 16/05/2024
 Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV- ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		29,00	0,00	29,00	14,00	5,00	19,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	11,00	0,00	11,00	8,00	2,00	10,00
ATTACHE	A	5,00	0,00	5,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	4,00	0,00	4,00	1,00	1,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		41,00	0,00	41,00	20,00	10,00	30,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	23,00	0,00	23,00	9,00	8,00	17,00
AGENT DE MAITRISE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

Accusé de réception de la préfecture
 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
 Date de télérmission : 16/05/2024
 Date de réception préfecture : 16/05/2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		22,00	2,00	24,00	17,00	0,03	17,03
AGENT SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE CLASSE NORMALE	B	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE CLASSE SUPERIEURE	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS CLASSE EXCEPTIONNELLE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INFIRMIERE DE CLASSE NORMALE EN SOINS GENERAUX	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
MEDECIN DE 2EME CLASSE	A	0,00	1,00	1,00	0,00	0,03	0,03
TECHNICIEN PARAMEDICAL DE CLASSE NORMAL	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		5,00	2,00	7,00	3,00	1,00	4,00
EDUCATEUR DES APS	B	2,00	2,00	4,00	0,00	1,00	1,00
EDUCATEUR DES APS PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR DES APS PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
OPERATEUR DES APS	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		16,00	20,00	36,00	9,00	13,00	22,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	C	13,00	20,00	33,00	6,00	13,00	19,00
ANIMATEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHEF DE POLICE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

Accusé de réception en préfecture
 217804558-2024-03-2024-13-05-05-BF
 Date de télétransmission : 16/05/2024
 Date de réception préfecture : 16/05/2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		115,00	24,00	139,00	65,00	29,03	94,03

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
 Date de télétransmission : 16/05/2024
 Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	IMMOBILIERE 3 F		SA HLM	5 027 505,83
-	SA HLM LOGIREP		SA HLM	324 981,22
-	OPH DE VERSAILLES		OPH	268 175,00
-	VILOGIA		SA HLM	1 778 951,67
-	Les Résidences SAHLM		SA HLM	2 059 644,90
-	SAHLM FRANCE HABITATION		SA HLM	1 684 472,14
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE BAILLY NOISY-LE-ROI - SIBANO		CONTRIBUTION FISCALISEE	0,00
SYNDICAT D'ELECTRICITE DES YVELINES	21/06/2004	TRANSFERT DE COMPETENCES	0,00
HYDREAULYS	18/02/2019	TRANSFERT DE COMPETENCES	0,00
EPCI			
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION VERSAILLES GRAND PARC	01/01/2011	TRANSFERT DE COMPETENCES	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CENTRE COMMUNAL D ACTIONS SOCIALE DE NOISY-LE-ROI			SP	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Accusé de réception en préfecture 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF Date de télétransmission : 16/05/2024 Date de réception préfecture : 16/05/2024
--

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Accusé de réception en préfecture 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF Date de télétransmission : 16/05/2024 Date de réception préfecture : 16/05/2024
--

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			3 226 903,16	280 694,00	
Acquisitions à titre onéreux			3 226 903,16	280 694,00	
01/01/2023	CRÉATION RÉSEAU TÉLÉPHONE IP BIBLIOTHEQUE	2010244	3 973,04	0,00	0
01/01/2023	CHAUFFAGE EGLISE	2013324	21 878,15	0,00	0
02/02/2023	MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLIC SITUATION 3	2023005	201 849,84	0,00	10
03/02/2023	CUISINIÈRE VITROCERAMIQUE BEKO	2023006	429,00	391,00	1
03/02/2023	EQUIPEMENT SPORTIF	2023007	1 131,60	1 031,00	1
03/02/2023	EQUIPEMENTS SPORTIFS	2023008	2 790,00	0,00	0
03/02/2023	EQUIPEMENT SPORTIF	2023009	1 110,00	0,00	1
03/02/2023	LOGICIEL DE GESTION ELECTRONIQUE DE COURRIER	2023010	1 440,00	0,00	1
22/02/2023	RESTAURATION CLOS ET COUVERT EGLISE ST LUBIN	2023012	4 920,00	0,00	0
22/02/2023	SURFACES PRO	2023014	4 922,04	2 461,00	2
27/02/2023	ACQUISITION SONDES ACOUSTIQUES	2023015	14 256,00	2 408,00	5
10/03/2023	EQUIPEMENTS SPORTIFS	2023016	4 002,00	651,00	5
20/03/2023	TRAVAUX COMPLEMENTAIRES MENUISERIE BASSIN D'APPRE	2023020	16 024,78	0,00	0
21/03/2023	MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLIC SITUATION 4	2023021	293 294,38	45 624,00	5
22/03/2023	EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE	2023022	17 548,31	2 720,00	5
07/04/2023	MUR D'ESCALADE	2023023	50 000,00	0,00	0
19/04/2023	AMENAGEMENT DE VOIRIE ALLEE DUKE ELLINGTON	2023024	7 164,04	1 023,00	5
19/04/2023	AMENAGEMENT RDP DE LA QUINTINIE	2023025	11 239,96	1 605,00	5
25/04/2023	PHOTOMETRE EAU	2023026	1 234,80	0,00	1
25/04/2023	ARBRES DOMAINE DU PARC	2023027	2 666,40	121,00	15
25/04/2023	EVOLUTION SITE VILLE	2023028	3 972,00	543,00	5
03/05/2023	AG23001401 - DESTRUCTEUR SERVICE RDV HOTEL DE VILL	2023031	567,12	0,00	0
11/05/2023	REQUALIF A LEBOURBLANC SEQUENCE 3	2023047	77 773,79	9 938,00	5
11/05/2023	DGD REQUALIF PLACE DE LA QUINTINIE (2023102)	2301-00087	112 428,36	22 486,00	5
12/05/2023	TRAVAUX QUINTINIE SITUATION 13	2023050	90 481,49	18 096,00	5
17/05/2023	MOBILIER ADMINISTRATIF HOTEL DE VILLE	2023030	486,96	0,00	0
17/05/2023	TAPIS DE GYMNASTIQUE	2023032	1 128,00	0,00	0
17/05/2023	LAVE VAISSELLE + FRIGO JULES VERNE	2023033	4 256,10	0,00	0
17/05/2023	TRAVAUX QUINTINIE	2023051	18 827,04	3 765,00	5
17/05/2023	REQUALIFICATION ANDRE LEBOURBLANC SEQUENCE 3 SITUA	2023052	89 075,70	11 085,00	5
25/05/2023	MOBILIER	2023055	720,37	0,00	1
25/05/2023	MOBILIER	2023056	821,32	0,00	1
25/05/2023	MOBILIER	2023057	784,80	0,00	1
25/05/2023	MOBILIER	2023058	221,95	0,00	1
25/05/2023	MATERIEL EDUCATIF	2023059	795,50	0,00	1
30/05/2023	DECLARATION DE PROJET SECTEUR MONTGOLFIER	2023061	3 540,00	207,00	10
30/05/2023	MISSION ASSISTANCE PR ITINERAIRES CYCLABLES SEQUEN	2023062	4 500,00	0,00	5
30/05/2023	MISSION MOE SEQUENCE 3	2023063	4 700,00	589,00	5
06/06/2023	MOBILIER	2023064	348,00	0,00	1

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-03-05-05-BF
Date de télétransmission : 05/06/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
08/06/2023	CREATION ECRAN VEGETAL CHEMIN DU CORNOUILLER	2023065	30 180,00	3 404,00	5
22/06/2023	MISSION MOE SEQUENCE 3	2023034	3 489,90	378,00	5
22/06/2023	REFECTION PAVE RPA	2023036	2 521,80	266,00	5
22/06/2023	VOIRIE + REVETEMENT CEZANNE	2023037	6 865,26	725,00	5
22/06/2023	AMENAGEMENT VOIRIE REFECTION TROUS	2023038	3 697,01	390,00	5
22/06/2023	TRAVAUX TROTTOIR 5, CHEMIN DES PRINCES	2023039	2 204,14	233,00	5
22/06/2023	AMENAGEMENT EN LIMITE VOIE TRAM 13	2023054	30 748,27	3 229,00	5
22/06/2023	CHAUDIERE LOGEMENT DE FONCTION	2023066	2 899,58	304,00	5
22/06/2023	MOBILIER ADMINISTRATION - URBANISME	2023067	294,00	0,00	0
22/06/2023	MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLIC	2023068	265 499,64	27 877,00	5
29/06/2023	AMENAGEMENT RUE DE CHEVRELOUP + GIRATOIRE DES MOUL	2023070	79 093,75	7 997,00	5
03/07/2023	SITUATION 4 REQUALIFICATION A LEBOURBLANC SEQUENCE	2023072	192 478,24	38 496,00	5
05/07/2023	NOTE HONORAIRES PISTE CYCLABLE SEQUENCE 2	2023073	978,43	0,00	1
05/07/2023	REQUALIFICATION RUE LE BOURBLANC SEQUENCE 2	2023074	1 298,30	0,00	1
10/07/2023	2031 - RESTRUCTURAT° VAUCHERON ANNONCE BOAMP	2010024	17 610,42	0,00	0
10/07/2023	2031-LEVE RUE DE LA POSTE CADATRE SECTION AB	2010037	1 255,80	0,00	0
10/07/2023	2033- ANNONCE LEG PROLONGEMT RUE DE LA POSTE	2010038	299,60	0,00	0
10/07/2023	2031- CONTRAT AMO REQUALIF VAUCHERON (2010044)	INV09056	6 697,60	0,00	0
10/07/2023	2033 - ANNONCE CONCOURS ESQUISSE VAUCHERON	2010055	406,25	0,00	0
10/07/2023	2033 - CONCEPT° REALISAT° LETTRE DU MAIRE	2010059	400,00	0,00	0
10/07/2023	EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE	2023077	27 149,82	2 579,00	5
10/07/2023	ANNONCE CONCOURS RESRUCTURAT°QUARTIER VAUCHERON (2301-00001)	2009174	311,85	0,00	0
10/07/2023	2031 - RESTRUCTURAT° VAUCHERON DESIGNAT° AMO (2301-00002)	2010026	2 163,32	0,00	0
10/07/2023	2031-PHASE OPERATIONELLE REQUALIF VAUCHERON (2301-00003)	2010041	5 740,80	0,00	0
12/07/2023	LEVE TOPOGRAPHIQUE PROJET LA POSTE	2023078	4 978,80	0,00	0
12/07/2023	ENROBE RUE PUGET	2023079	5 055,73	477,00	5
12/07/2023	AMENAGEMENT ALLEE DES MARES	2023080	4 857,89	459,00	5
12/07/2023	AMENAGEMENT 155 RUE LEBOURBLANC (2301-00004)	2301-00066	989,71	0,00	1
19/07/2023	TABLETTES ET PC PORTABLE	2023081	8 314,80	4 157,00	2
19/07/2023	COMMANDE MOBILIER 2023 URBANISME	2023082	682,80	0,00	0
21/07/2023	MEUBLE MI-HAUTEUR CHÊNE - H.104 CM X L. 120 CM X P	2023083	597,32	0,00	0
21/07/2023	DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE	2023084	16 311,96	1 450,00	5
21/07/2023	CHEMIN DES PROMENEURS AMENAGEMENT TROTTOIR	2023085	1 757,87	156,00	5
25/07/2023	MISSION MOE SEQUENCE 3 (2023090)	2301-00072	4 344,56	377,00	5
25/07/2023	MISSION MOE SEQUENCE 3 (2023091)	2301-00073	3 133,79	272,00	5
27/07/2023	FIREWALL SITES DISTANTS	2023088	1 958,40	422,00	2
27/07/2023	1 PC POUR VPI	2023089	1 015,09	217,00	2
27/07/2023	VIDEOPROJECTEUR	2023092	1 860,00	398,00	2
27/07/2023	VPI + ORDINATEURS	2023093	6 068,08	1 298,00	2
27/07/2023	VPI + ORDINATEURS + AMPOULES	2023094	3 315,28	709,00	2
27/07/2023	2 PC	2023095	2 030,18	434,00	2
31/07/2023	HONORAIRES REVISION DU POS VALANT PLU	2023096	7 775,10	324,00	10
03/08/2023	TRAVAUX SUR EPAUFRURES	20230101	21 811,20	0,00	0
03/08/2023	LOGICIEL PLATE FORME DE L ENERGIE	2023097	11 520,00	960,00	5
03/08/2023	TRAVAUX PEINTURE ECOLE KERGOMARD PETITE CUISINE	2023098	2 950,56	0,00	0
03/08/2023	TRAVAUX PEINTURE ECOLE DU CEDRE SALLE 105 ET 205	2023099	4 619,00	0,00	0
10/08/2023	AMENAGEMENT TROTTOIR RUE DU PARC	20230102	4 075,32	324,00	5

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
23/08/2023	DGD SEQUENCE 2 REQUALIFICATION ANDRE LE BOURBLANC (20230120)	2301-00090	105 836,64	7 526,00	5
25/08/2023	VPI + ORDINATEURS + AMPOULES	20230110	3 022,80	529,00	2
05/09/2023	TRAVAUX MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLIC	20230082	42 789,94	0,00	5
05/09/2023	FIREWALL	20230083	382,32	0,00	1
05/09/2023	MISSION DE CONTROLEUR TECHNIQUE PROJET EGLISE	20230085	2 357,70	0,00	0
05/09/2023	MISE EN CONFORMITE RESEAU TERRE CANDELABRES	20230103	63 858,00	5 002,00	5
05/09/2023	MOBILIER - NOTRE ECOLE FAISONS LA ENSEMBLE (20230130)	2301-00092	0,00	0,00	1
13/09/2023	SITUATION 7 REQUALIFICATION A LEBOURBLANC SEQUENCE (2301-00006)	2301-00102	404 919,36	40 492,00	10
14/09/2023	AMENAGEMENT D'UN MURET CHEMIN DES COLLEGIENS	20230077	3 203,20	190,00	5
14/09/2023	VITROPHANIE (20230078)	2301-00110	9 686,40	0,00	0
14/09/2023	LICENCES ESET	20230086	896,28	0,00	1
14/09/2023	SPS RENOVATION EGLISE SAINT LUBIN	20230088	1 368,00	0,00	0
14/09/2023	TRAVAUX PEINTURE ALSH SALLE 9 ET 8	20230089	5 828,16	0,00	0
14/09/2023	TRAVAUX PEINTURE LA FONTAINE SALLES 5 ET 1	20230090	6 704,16	0,00	0
14/09/2023	TRAVAUX PEINTURE	20230091	2 244,36	0,00	0
14/09/2023	CONSTAT HUISSIER AVANT TRAVAUX (20230092)	2301-00108	250,00	0,00	0
20/09/2023	REFECTIONS PONCTUELLES COUR ECOLE (2023100)	2301-00113	19 859,77	563,00	10
20/09/2023	MISE EN SECURITE ECOLE CEDRE (2023101)	2301-00114	5 242,32	147,00	10
21/09/2023	MARQUAGES AU SOL (20230087)	2301-00099	904,44	0,00	1
21/09/2023	LICENCE ADOBE CREATIVE CLOUD	20230104	1 100,89	0,00	1
21/09/2023	LICENCES ADOBE	20230105	3 443,89	193,00	5
21/09/2023	ETUDE GEOTECHNIQUE	20230106	5 760,00	0,00	0
21/09/2023	TABLETTES TACTILES	20230107	9 022,51	1 253,00	2
21/09/2023	TABLETTES TACTILES	20230108	9 022,51	1 253,00	2
04/10/2023	LOGICIEL STATISTIQUES SITE	20230109	320,40	0,00	1
04/10/2023	MOBILIER	20230111	2 470,38	0,00	10
04/10/2023	FOURNITURES MME BIHAN - MOBILIER	20230112	754,75	0,00	1
04/10/2023	MOBILIER - NOTRE ECOLE FAISONS LA ENSEMBLE	20230113	21 869,75	0,00	10
12/10/2023	ENREGISTREUR AUDIO	20230114	858,00	0,00	1
12/10/2023	MOBILIER ELUS	20230115	303,70	0,00	0
12/10/2023	TRAVAUX BUREAU MAIRE	20230118	3 191,88	0,00	0
12/10/2023	REFECTION SALLE DU CONSEIL	20230121	8 161,20	0,00	0
12/10/2023	RENOUVELLEMENT PARQUET	20230122	32 383,28	0,00	0
12/10/2023	FOURNITURE ET POSE COMPTEUR CHEMIN DU CORNOUILLER	20230123	2 234,53	0,00	5
12/10/2023	LICENCES INFORMATIQUES	20230125	498,96	0,00	1
12/10/2023	LICENCES INFORMATIQUES	20230126	498,96	0,00	1
13/10/2023	TRAVAUX D'ENTRETIEN RUE A. LE BOURBLANC	20230117	3 660,38	0,00	5
13/10/2023	ACQUISITION PARTS SOCIALES CITALLIA (2301-00027)	2301-00156	2 500,00	0,00	0
18/10/2023	MISSION DE MOE BET FLUIDE SSI	20230142	3 650,40	0,00	0
20/10/2023	MISSION DE MOE ECONOMIE CONSTRUCTION LA POSTE	20230128	5 040,00	0,00	0
20/10/2023	MISSION DE MOE PROJET L A POSTE	20230131	12 120,00	0,00	0
20/10/2023	MISSION DE MOE STRUCTURE PROJET LA POSTE (20230133)	2301-00164	2 160,00	0,00	0
23/10/2023	BORNE DE SATISFACTION	20230127	2 520,00	0,00	2
23/10/2023	EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	20230134	19 664,40	0,00	2
25/10/2023	TABLES PING-PONG	20230136	893,00	0,00	1
25/10/2023	BIBLIOTHEQUE DOCUMENTATION (20230138)	2301-00170	333,97	0,00	0

Accusé de réception en préfecture
 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
 Date de télétransmission : 16/05/2024
 Date de réception préfecture : 16/05/2024

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
25/10/2023	MISSION MOE SEQUENCE 3	20230139	7 834,46	0,00	5
25/10/2023	MODIFICATION SENS DE CIRCULATION RUE LE BOURBLANC	20230140	7 781,05	0,00	5
31/10/2023	ST23025401 - MUR DE SOUTÈNEMENT GENDARMERIE (2301-00031)	20230146	73 491,85	0,00	5
02/11/2023	CONSIGNATION RESEAU ELECTRIQUE	20230143	3 823,36	0,00	0
02/11/2023	CACHE-CONTAINERS	20230144	10 194,84	0,00	5
02/11/2023	CREATION BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT ROSERAIE	20230147	16 728,49	0,00	15
02/11/2023	TRANCHEE CAMERA PARKING CHANOINE ZELLER	20230148	13 215,86	0,00	5
02/11/2023	ST22-00585P - QUINTINIE TRANCHE COND 1 (2301-00032)	20230145	72 663,32	0,00	5
08/11/2023	STORES BANNES CRECHE 2 OIES	20230149	7 994,88	0,00	5
15/11/2023	TABLES ET CHAISES	20230155	1 142,40	0,00	1
15/11/2023	BORNES WI-FI	20230156	4 989,60	0,00	2
17/11/2023	MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE POUR LE PROJET LA P	20230158	672,00	0,00	0
17/11/2023	LICENCES EXPLOITATION TELEPHONIE IP	20230159	1 050,68	0,00	1
17/11/2023	RESTAURATION CLOS ET COUVERT EGLISE ST LUBIN	20230161	13 068,00	0,00	0
30/11/2023	MISSION MOE SEQUENCE 3 (20230162)	2301-00197	3 080,36	0,00	5
30/11/2023	UNITE CENTRALE	20230163	2 040,00	0,00	2
30/11/2023	SI23004201 - CABLAGE RESEAU INFORMATIQUE (20230164)	2301-00202	4 860,00	0,00	5
30/11/2023	CHAISES ET MEUBLE	20230166	1 120,87	0,00	1
04/12/2023	CREATION PORTE ALSH / JULES VERNE (20230167)	2301-00205	8 544,00	0,00	0
04/12/2023	VITRINE D'AFFICHAGE EXTERIEUR	20230168	1 796,26	0,00	5
04/12/2023	MOBILIER	20230169	78,97	0,00	1
04/12/2023	CHAUDIERE BASSE TEMPERATURE	20230170	915,82	0,00	1
07/12/2023	SPS RENOVATION EGLISE SAINT LUBIN	20230171	1 368,00	0,00	0
07/12/2023	ACQUISITION PARTS SOCIALES CITALLIA (2301-00036)	2301-00210	2 500,00	0,00	0
08/12/2023	POSE DE COMPTEUR D'EAU ALLEE DES MARES	20230173	2 839,56	0,00	5
08/12/2023	RESTAURATION CLOS ET COUVERT EGLISE ST LUBIN	20230174	20 735,10	0,00	0
08/12/2023	REQUALIFICATION ANDRE LE BOURBLANC - SEQ 3 - SIT N (2301-00037)	2301-00213	42 315,50	0,00	10
08/12/2023	INSTALLATION DE CHANTIER - GROS OEUVRE - CLOISONS (2301-00040)	2301-00216	10 380,00	0,00	0
08/12/2023	REQUALIF ANDRE LEBOURBLANC SEQUENCE 3 (2301-00042)	2301-00219	160 008,16	0,00	5
11/12/2023	MISSION CSPS POUR LE PROJET LA POSTE - ANNULE ET	20230175	1 350,00	0,00	0
11/12/2023	AMENAGEMENT - 2 ALLEE DU HAMEAU FLEURI (20230178)	20230177	2 970,00	0,00	5
11/12/2023	TRAVAUX HAMEAU FLEURI	20230179	7 992,00	0,00	5
11/12/2023	SITUATION 5 DGD QUINTINIE (2301-00041)	20230160	1 955,40	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

Accusé de réception en préfecture
 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
 Date de télétransmission : 16/05/2024
 Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

Accusé de réception en préfecture
 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
 Date de télétransmission : 16/05/2024
 Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		376 584,00	389 379,95
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		350 000,00	362 795,95
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	350 000,00	362 795,95
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		26 584,00	26 584,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	26 584,00	26 584,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	389 379,95	2 822 201,63	0,00	3 211 581,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 054 207,87	III 1 893 523,23
Ressources propres externes de l'année (a)		730 000,00	816 591,52
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	630 000,00	795 055,58
10226	Taxe d'aménagement (2)	100 000,00	21 535,94
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 324 207,87	1 076 931,71
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	5 821,00	6 352,00
28031	<i>Frais d'études</i>	40 148,00	40 148,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00	37,00
2804133	<i>Subv. Dpt : Projet infrastructure</i>	1 500,00	1 500,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	8 107,00	8 107,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	400,00	400,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	38 640,00	38 640,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	33 082,00	34 777,09
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	3 956,00	3 955,29
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	27 001,00	27 121,93
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	0,00	1 462,00
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	210,00	920,00
281314	<i>Bâtiments culturels et sportifs</i>	0,00	662,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	2 391,00	1 729,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	41 448,00	35 198,14
28138	<i>Autres constructions</i>	840,00	840,00

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
28152	Installations de voirie	581 567,00	629 801,88
281532	Réseaux d'assainissement	4 303,00	4 303,00
281533	Réseaux câblés	7 227,00	8 696,00
281538	Autres réseaux	12 144,00	17 146,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	2 795,00	5 203,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 768,00	5 906,40
281828	Autres matériels de transport	21 791,00	21 885,00
281831	Matériel informatique scolaire	7 512,00	20 569,20
281838	Autre matériel informatique	57 018,00	49 579,52
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	20 957,00	3 975,48
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	17 321,52
28188	Autres immo. corporelles	155 886,00	90 695,26
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 246 695,87	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 893 523,23	1 211 024,24	2 166 477,43	1 500 000,00	6 771 024,90

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 211 581,58
Ressources propres disponibles	IV 6 771 024,90
Solde	V = IV - II (5) 3 559 443,32

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de transmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

Accusé de réception en préfecture
 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
 Date de télétransmission : 16/05/2024
 Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

Accusé de réception en préfecture
078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 22

Contre : 1

Abstentions : 3

Date de convocation : 07/05/2024

Présenté par La Maire (1),
A Noisy-le-Roi, le 13/05/2024

Délibéré par l'assemblée le conseil municipal (2), réunie en session ordinaire
A Noisy-le-Roi, le 13/05/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le conseil municipal (2),(3),

AGNOFE Marie-France	
BLUZE André	
BOISRAME Michel	
DOSSOU Roch	
DOTTARELLI Catherine	
DUVERNOY Jérôme	
De FORNEL Audrey	
FLICHY Loïc	
FOURCADE Delphine	
FREMINET Cyrille	
HAUFF Sylvy	
HUCHET Marie-Hélène	
JAILLON Dominique	
KOEBERLE Patrick	
LACLEF Pauline	
LARDENNOIS Géraldine	
LUCAS de PESLOUAN Armelle	
LUDENA Salvador-Jean	
MOLINSKI Christophe	Accuse de réception en préfecture 078-217804558-20240513-2024_13_05_05_BE Date de télétransmission : 16/05/2024 Date de réception préfecture : 16/05/2024
PRADEL Magali	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

RAGUENES Jean-Michel	
RAVEAU Frédéric	
SERVAIS Dominique	
TIMSIT Marc	
TOURELLE Marc	
TURQUET de BEAUREGARD Guy	
VAQUIERI Jean-François	

Certifié exécutoire par La Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture
 078-217804558-20240513-2024-13-05-05-BF
 Date de télétransmission : 16/05/2024
 Date de réception préfecture : 16/05/2024